

Département

COMMUNE DE CONTZ-LES-BAINS

de la Moselle

Extrait du procès-verbal des

~~~~~

Arrondissement  
de THIONVILLE

**délibérations du Conseil Municipal**

~~~~~

Nombre de
conseillers
élus:

11

Séance du 26 septembre 2017

en fonctions:

10

Sous la présidence de M. LICHT Yves, Maire

Présents:

8

Membres présents : MM LUCAS Fernand, CONSTANT Thomas, adjoints
DEMAY Pascal, HENTZEN Didier, MANSION Yves, SIMON Geneviève,
SONTAG Fabienne, ZINS Clément

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : KOP Cathy

1) Aménagement place de la Mairie

Création d'un square et de huit aires de stationnement

Par délibération du 21 octobre 2015 et suite à la réunion d'appel d'offres du 29 septembre 2015, l'entreprise LTPE à CUVRY, 16 corvée du moulin avait été retenue pour les lots suivants :

- lot 02 VRD,
- Lot 03, Enduits extérieurs
- lot 04 Aire de jeux

Suite à la cession d'activité de l'entreprise, les lots ont été redistribués lors de la réunion de la commission d'appel d'offres du 26 septembre 2017, comme suit :

- Lot 02 VRD Ets MAYER, DETP 10, rue des charpentiers à 57070 METZ
Pour un montant de 29987,59 € H.T. soit 35985,11 € T.T.C.
- Lot 03 Enduits extérieurs Ets SAS BW Qualité, 23 rue Louis Blériot à 57640 ARGANCY pour un montant de 13000,- € H.T. soit 15600,- € T.T.C.
- Lot 04 Aire de jeux Sports Environnement Services, 10 rue des Balanciers à THIONVILLE pour un montant de 12698,00 € H.T. SOIT 15.237,60 € T.T.C.

2) Assainissement Déconnexion des fosses septiques – Résultats appels d'offres lot 1

Dans le cadre des travaux de l'assainissement, la municipalité a lancé une procédure de type « procédure adaptée » pour l'attribution du marché concernant le lot 1 suivant :

Assainissement Déconnexion des fosses septique

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 1^{er} février 2016 afin d'examiner les offres des différentes entreprises. Après consultation des offres, la commission a décidé de retenir l'entreprise MAYER DETP

10, rue des charpentiers à METZ pour un montant des travaux H.T. de 259546.80 € soit 311456,16 € T.T.C.

Le Conseil Municipal prend acte de ces décisions, approuve à l'unanimité les montants du marché et autorise le maire à conclure et signer le marché.

3) Branchement eau et assainissement– conventions RAOS Erwin et MULLER Sandra/Commune

Monsieur RAOS Erwin et Mme MULLER Sandra, domiciliés 6 rue de l'Europe à SIERCK-LES-BAINS, ont sollicités un branchement d'eau et d'assainissement pour leur nouvelle construction, sise 19 B route du vin. Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer une convention par branchement entre la Commune et M et Mme RAOS - MULLER pour assurer la maîtrise d'ouvrage des travaux.

Les travaux pour le branchement d'eau s'élèvent à la somme de 2487,- € HT, soit 2984,40 € TTC et sont effectués par l'Entreprise LEICK à Gandren.

Les travaux pour le branchement d'assainissement s'élèvent à la somme de 3060,- € H.T, soit, 3672 ,- € T.T.C et sont effectués par l'Entreprise LEICK à Gandren.

Le montant des travaux sera refacturé à M et Mme RAOS - MULLER

4) Motion contre la fermeture de la trésorerie de Sierck-Les-Bains

A nouveau les services à la population en milieu rural sont remis en cause. Cette fois c'est la perception de SIERCK LES BAINS qui est visée.

Sous le prétexte fallacieux d'une fréquentation trop faible. Suite à des mutations, et d'un soit disant manque de personnel désirant venir dans notre canton.

La direction des finances publiques envisage tout simplement de supprimer la trésorerie de SIERCK LES BAINS. Pourtant pour utiliser régulièrement la perception nous avons tous pu constater l'affluence du public et le travail important du personnel. Plutôt que de fermer, on serait tenté de dire, donnez-nous plus d'agents, ils auront assez de travail.

Après par exemple la fin de la possibilité de procurer les cartes d'identité et l'obligation de se rendre à SIERCK LES BAINS ou BOUZONVILLE, c'est encore un service qui risque de disparaître. Service pratique pour nos communes puisque qu'un travail en étroite collaboration avec la trésorerie facilite l'élaboration de nos budgets. C'est aussi un précieux conseil pour les points financiers et cela permet une certaine rapidité dans le paiement ou l'encaissement des factures. Avec toujours cette proximité qui simplifie bien des démarches. C'est aussi très pratique pour nos citoyens très nombreux à utiliser la perception pour bien des types de paiement et simplement pour des renseignements et des conseils.

On nous rétorque : utilisation d'internet, mais tout le monde ne sait pas se servir ou simplement ne désire pas utiliser ce moyen si peu humain.

Alors il suffira de se rendre à THIONVILLE ou à BOUZONVILLE. Encore des déplacements en voiture, excellent pour le bilan écologique, car bien entendu plus moyen de se rendre à THIONVILLE en train puisque voilà encore un service publique fermé alors que chez nos voisins on rouvre des lignes de voie ferré.

Comment feront nos aînés, principale cible visée, mais aussi les citoyens, toujours plus nombreux, de nos villages. On a le sentiment d'une volonté de favoriser à tout prix les grandes métropoles au détriment de notre monde rural qui pourtant attire de plus en plus de famille. A chaque fois qu'un service cesse de fonctionner cela entraîne le risque d'une fermeture généralisée d'autres prestations. Alors à quand la poste, la gendarmerie et d'autres services à la population ? Il nous faut refuser catégoriquement cette fermeture et toutes celles qui risquent de suivre. Les citoyens de ce monde rural si vivant doivent bénéficier des mêmes services que les citadins. Mesdames et messieurs les décideurs, sachez que nous serons unis pour défendre les intérêts de nos communes et de nos citoyens.

CONTZ-LES-BAINS, le 28 septembre 2017

Pour copie conforme,

Le Maire,

Yves LICHT